

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PARIS LYON OBLIG PLUS

ISIN : FR0010376772

Cet FIA est géré par UZÈS GESTION

Objectifs et politique d'investissement

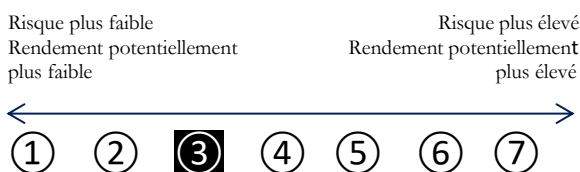
Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le fonds, de classification « mixte », a pour objectif de gestion de battre la performance d'un FCP obligataire classique en investissant sur des produits de taux à haut rendement afin de profiter de mouvements sur les spreads, ainsi que sur les convertibles en actions, afin de bénéficier de la hausse du marché actions tout en ayant une protection à la baisse. La gestion est discrétionnaire.
- Le FCP Paris Lyon Oblig. Plus n'a pas d'indice de référence.
- La stratégie d'investissement se portera principalement sur des obligations convertibles sélectionnées en fonction des critères suivants : la qualité crédit de l'émetteur et le taux de rendement de l'obligation, la qualité de l'action sous-jacente et son potentiel de hausse et la volatilité de l'obligation convertible. La sélection des obligations classiques se fait en fonction de la qualité de l'émetteur et de l'écart de rendement selon l'échéance.

Les caractéristiques essentielles du FIA :

- L'actif du fonds est composé : au maximum de 100% de l'actif en obligations convertibles en actions ou en tous types d'obligations et

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du FIA sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».
- Le FIA est classé en catégorie 3 en raison de son exposition permanente aux marchés des actions. Cette catégorie de risque situe la volatilité entre 2% et 5%.

- De toute maturité sans notation minimum ou en titres de créances et instruments du marché monétaire sans notation minimum.
- Au maximum de 10% de l'actif en actions.
- Au maximum de 10% de l'actif en obligations libellées en devises autres que l'euro.
- Au maximum de 20% de l'actif en parts d'OPC français ou OPC européens conformes à la Directive européenne 85/611/CEE. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès.

Autres informations :

- La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.
- Ce fonds est un FIA de capitalisation.
- Les demandes de souscription et de rachats de parts sont exécutées de façon hebdomadaire, selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le FIA peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Le risque de perte de capital** : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque lié à l'investissement des obligations convertibles** : évolution des taux d'intérêt, du prix des actions sous-jacentes, du prix dérivé intégré dans l'obligation convertible peuvent entraîner une baisse de la VL du fonds.
- **Risque actions** : si les actions sous-jacentes des obligations convertibles, les actions détenues en direct ou les indices auxquels le portefeuille est exposé baissent, la VL du FIA pourra baisser.
- **Risque de volatilité** : la volatilité des obligations convertibles varie en fonction de la volatilité de l'action sous-jacente.
- **Risque de taux** : en cas de remontée des taux des marchés obligataires, le cours des obligations peut baisser et par conséquent entraîner une baisse de la VL du FIA.
- **Risque de crédit** : le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses obligations contractuelles.
- **Risque de change** : la fluctuation des monnaies par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du FIA

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3% maximum négociable
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.60%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

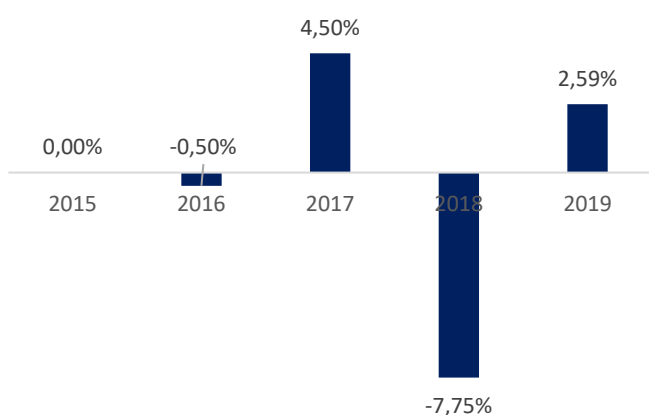
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 28/12/2018. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Performances passées

Performances du FCP au 27/12/2019



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce FIA a été créé le 13 octobre 2006.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.

Informations pratiques

- Le dépositaire : Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Le prospectus complet du FIA, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvert à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative du FIA est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION (anciennement Paris Lyon Gestion) et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.
- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.